

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1956 B 00681

Numéro SIREN : 056 806 813

Nom ou dénomination : LA PROVENCE

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2018 sous le numéro de dépôt 31110

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 17 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-sept avril à 11H00, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni au 52 Rue des Saint Pères Paris 7ème sur convocation de son Président.

-----**Extrait**-----
(...)

Cooptation d'un administrateur

Le Président demande au Conseil d'accepter à titre provisoire la nomination en tant qu'administrateur
M. Fabian FRYDMAN à compter de ce jour et pour la durée restant à courir du mandat de M. Michel CLAU, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
Conformément à la loi et aux statuts, cette nomination à titre provisoire sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

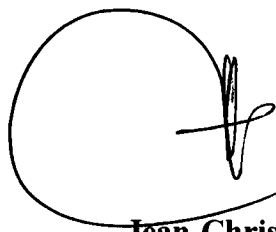
Le Conseil d'Administration accepte unanimement la nomination à titre provisoire en tant qu'administrateur de M. Fabian FRYDMAN né le 25 Décembre 1974 à Aubervilliers de nationalité française et domicilié 328 chemin du Grand Jas - 13580 La Fare les Oliviers à compter de ce jour et pour la durée restant à courir du mandat de M. Michel CLAU, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Serfati rappelle que M. Fabian FRYDMAN doit être titulaire d'une action en sa qualité d'administrateur.

Le Conseil décide à l'unanimité d'autoriser la mise à la disposition de ladite action à titre de prêt de consommation.

-----**Extrait**-----
(...)

**Pour extrait certifié conforme,
Conformément aux dispositions de l'article R.225-24 du Code du Commerce.**



Jean-Christophe SERFATI
Président Directeur Général